

COMMUNIQUE DE PRESSE

Problème de santé publique : l'ambroisie ! Mobilisons-nous

Une plante parmi les "mauvaises herbes" fait l'objet d'une grande attention depuis quelques années. En effet, elle ressemble à "la carotte sauvage" mais n'est pas odorante. Elle occupe facilement les espaces libres, sur des terrains pauvres ou calcaires.

La particularité, c'est qu'elle est très allergisante et que l'on dénombre un nombre croissant de personnes atteintes de rhinites, urticaire et autres réactions. Toute personne, même non allergique aux pollens, dès lors qu'elle sera en contact avec l'ambroisie en période de floraison, deviendra allergique !

Autant dire qu'il faut agir, tous et rapidement. C'est pourquoi des référents "ambroisie" sont disponibles pour accompagner les personnes qui déclarent la présence d'ambroisie sur leurs terres ou aux abords.

C'est la seule solution : reconnaître puis signaler l'ambroisie.

Elle peut être éradiquée en arrachant (à la bonne période !) ou avec les fauchages ou autres techniques qui seront explicitées par ce référent.

Il existe même une application pour déclarer la présence d'ambroisie. Il faut maîtriser son développement dans les années à venir sous peine d'une invasion et par voie de conséquence, un problème de santé publique majeur.

Pour plus d'informations : <https://www.occitanie.ars.sante.fr/>
(rubrique santé et prévention – santé et environnement – air – pollens)

Pour signaler la présence d'ambroisie : <http://www.signalement-ambroisie.fr/>

